

L'OSTEOPATHIE DANS VOTRE ENTREPRISE

ECONOMIE

PERFORMANCE

BIEN-ETRE

L'ostéopathie, au service de votre confort/ employé/performance/développement



Traite les troubles musculo-squelettiques.



Améliore les troubles vasculaires.



Atténue les troubles digestifs.



Augmente les performances sportives.



Diminue les risques psycho-sociaux.

... Et bien d'autres...

Quels bénéfices ?



Diminuer les arrêts maladies

Faites des économies de temps, de casse tête et d'argent.



Diminuer l'absentéisme

-20% d'absentéisme d'après l'article « consultation d'ostéopathie en entreprise : impact sur l'absentéisme. Etude observationnelle »



Meilleure performance au travail

Bien dans son corps, performant au travail !



Prise en charge par la plus part des mutuelles

Vous pouvez vous faire rembourser par votre mutuelle.



Améliorer l'ergonomie des postes de travail

Savez-vous travailler sans faire souffrir votre corps ?



Diagnostic et traitement des TMS

avant que les TMS deviennent des arrêts maladies.



Gestion du stress

Limité les conséquences physique de votre stress.



Valorisation de l'employé

Prouvez-leur que vous vous souciez de leurs bien-être.

TARIFS

Forfait à la journée : 300€*

Forfait à la demi-journée : 200€ *

* pour des séances de 45min/patient et pour un contrat d'un an avec une période d'essai de 2 mois.

CONTACT



Céline DUONGKEAW, Ostéopathe D.O.

06 37 82 78 20

celinedgk@gmail.com ou sur www.osteopathe34.fr

siret : 807 420 377 000 44

